

Dans les entreprises, les services publics,
dans les lycées et à l'Université,
préparons la grève interprofessionnelle

JEUDI 28 AVRIL

Pour le retrait
de la loi Valls - El Khomri

Après la réforme de l'orthographe, la réforme du code du travail



Chaque jour, la mobilisation se renforce pour défendre le Code du Travail et les garanties collectives, à travers les pétitions, les rassemblements, les délégations, les manifestations, les débrayages...

▣ 70% de la population est opposé au projet de loi.

▣ 1,2 million de jeunes et de salariés ont manifesté pour le retrait pur et simple du projet de loi Valls - El Khomri durant la journée de grève du 31 mars.

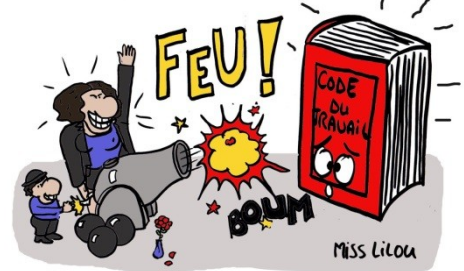
Le projet de loi Valls - El Khomri est inchangé dans ses principes.

Il s'agit d'ici 2018 de réécrire complètement le Code du Travail autour des principes dits Badinter et de renvoyer les règles d'applications à la négociation avec les patrons.

Ce projet veut installer « l'entreprise » comme le lieu prioritaire de définition de la durée du travail, du montant des salaires et des rémunérations.

L'employeur pourrait imposer ses règles contre les protections du Code du Travail. Toutes professions, du privé comme du public, seront concernées.

CODE DU TRAVAIL : LE TEXTE EXPLOSIF DE MYRIAM EL KHOMRI ... !



L'ensemble des conventions collectives (commerce, ports et docks, chimie, métallurgie, construction, transport, action sociale...) serait cassé.

Un accord d'entreprise pourrait annuler toute mesure de la Convention Collective qui

La loi Valls - El Khomri serait dévastatrice pour les fonctionnaires et les salariés sous statut des entreprises publiques. Cette loi ouvrirait la porte à l'individualisation contre les garanties inscrites dans les statuts nationaux.

C'est d'ailleurs au même moment que les ministres multiplient les déclarations contre « l'emploi à vie », et que le patronat du transport demande la fin du règlement spécifique qui protège les cheminots (RH0077).

Pas de retour au 19^{ème} siècle.

Valls et Hollande doivent retirer le projet de loi !

Pas touche aux Conventions Collectives et aux Statuts.

Les organisations CGT – FO - FSU – SOLIDAIRES – UNEF- UNL invitent les salariés et les jeunes, à se réunir avec leurs organisations syndicales sur les lieux de travail, pour débattre des suites à donner pour obtenir satisfaction y compris par la grève reconductible jusqu'au retrait du projet de loi.

Nous appelons les salariés, les jeunes à se rassembler dans la grève, pour bloquer le maximum d'entreprises et de services publics, JEUDI 28 AVRIL 2016

**TOUS EN GRÈVE – TOUS AUX
MANIFESTATIONS**

Rassemblement à 10 h 30

- Moulins : place d'Allier
- Montluçon : place Jean Dormoy (SaintPaul)
- Vichy : place de La Poste